

INFORMATIONS

RECEPTEMENT MILITAIRE

IMPORTANT

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit de faire recenser à la mairie de son domicile **entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.**

Les pièces à fournir sont : le livret de famille, une pièce d'identité et un justificatif de domicile

Cette démarche est obligatoire et nécessaire pour permettre l'inscription à la plupart des examens (baccalauréat, BEP, CAP ...) ou à l'examen du permis de conduire, par exemple.

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE

Depuis le 15 janvier 2017, tous les mineurs

résidant habituellement en France, quelle que soit leur nationalité, non accompagnés d'un titulaire de l'autorité parentale, devront pour toute sortie du territoire français, être munis d'une **Autorisation individuelle de Sortie de Territoire** complétée et signée par le titulaire de l'autorité parentale signataire de l'**AST**, et soit d'un passeport valide (accompagné d'un visa s'il est requis), soit d'une carte nationale d'identité valide.

Cette **AST** sera requise en cas de voyage individuel ou collectif dès lors que le mineur voyage sans un titulaire de l'autorité parentale. Il n'est pas nécessaire de se déplacer dans un service de l'Etat ou en Mairie.

[Cette autorisation est rédigée au moyen d'un formulaire CERFA N°15646*01 accessible en ligne sur le site: www.service.public.fr](#)

ETAT CIVIL

Nous nous réjouissons de la naissance de :

Elise **TROSSAT**

le 19 12 2016 à ST MARTIN D'HÈRES

Nous regrettons la disparition

Monsieur Philippe **JEUNET**

le 15 décembre 2016 à VOIRON (Isère)

ACCUEIL FAMILIAL 38

Vous êtes à la retraite, vous vous sentez isolés, vous avez envie de partager un moment de convivialité, l'association Accueil Famille 38 vous propose un repas animé **tous les derniers mercredis de chaque mois**, salle de l'Orgère à Rives.

Le montant de la participation s'élève à 12 €.

Si vous n'êtes pas véhiculés et si vous souhaitez obtenir plus d'informations, nous vous remercions de vous rapprocher de Mme Graziella **COMBET**, Présidente au 04.76.91.54.27.



MAISON DE L'EMPLOI

7 FORUM EMPLOIS D'ÉTÉ 2017

L'initiative des 6 années précédentes a été appréciée. Cela a encouragé les mairies de Voiron, Moirans et Voreppe, la maison de l'Emploi, les **PIJ** (Points d'Information Jeunesse) Voiron et Moirans et leurs partenaires à renouveler l'opération Forum.

Une seule date à retenir afin d'optimiser les possibilités d'emplois des jeunes :

Mercredi 29 mars 2017 de 10 H à 17 H - salle des Fêtes de Voiron

Contacts • Maison de l'Emploi : 04.76.93.17.18

PIJ de Moirans : 04.76.35.09.45

PIJ de Voiron 04.76.06.95.06

Mairie de Voiron : 04.76.67.27.37

Les Employeurs ayant besoin de personnes saisonnières ou de remplacement, seront présents pour accueillir les jeunes dès 18 ans, désireux d'occuper un emploi pour l'été 2017.

Renseignements: Maison de l'Emploi au 04.76.93.17.18

Référente de l'action : Sylvie **CELDREN**, conseillère emploi formation .

www.emploi-paysvoironnais.org

AIDES A DOMICILE

L'association Mandataire « Aides à Domicile » recrute du personnel pour intervenir au domicile des particuliers.

Renseignements auprès de Corinne **TATEOSSIAN** :

corinne.tateossian@paysvoironnais.com ou au 04.76.32.74.70

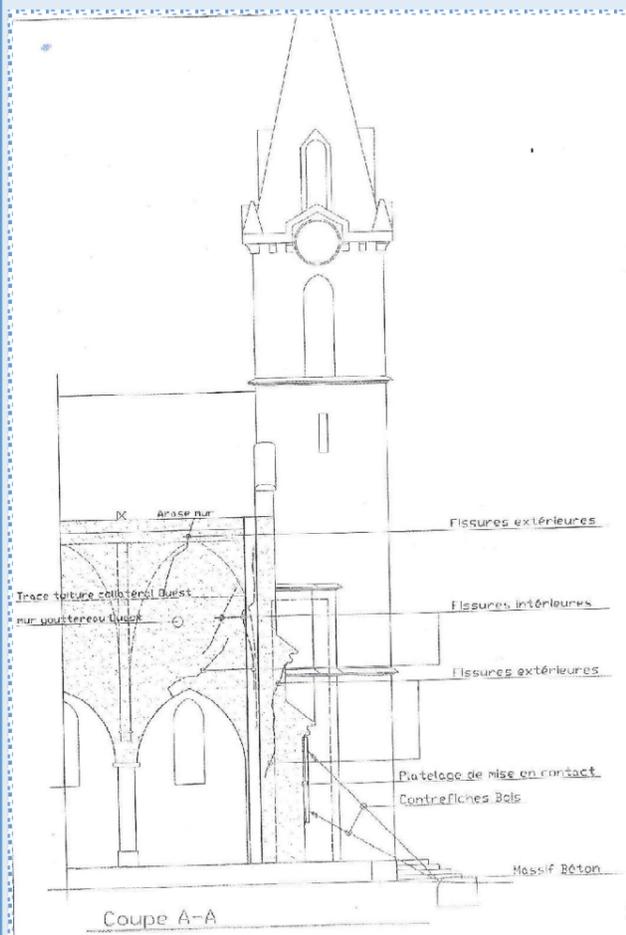


Riomont

Le journal de la commune de Réaumont

N° 114 FEVRIER 17

L'ÉGLISE



provisoire de la partie gauche du clocher par des contre-fiches bois afin de maîtriser les déformations des fissures sur les contreforts de la façade sud. Des flasques seront aussi installées sur les voûtes fissurées pour éviter leur ovalisation. Cette procédure est destinée à contenir tout mouvement important pendant la 2ème phase.

Cette seconde phase sera l'injection de résine expansive sous l'édifice pour combler les différents vides laissés par le délitement des pieux bois qui n'étaient plus baignés dans la nappe phréatique.

L'ensemble de ces travaux sera extrêmement coûteux pour notre commune et des subventions ont été demandées auprès de différents organismes :

L'État (DETR) pour 10% du coût H.T

La Région Auvergne Rhône Alpes pour 40% du coût H.T

Le Département pour 30% du coût H.T

Ces subventions sont toujours versées à la commune sur factures lorsque les travaux ont été réalisés ce qui nous a contraint à emprunter sur la totalité du montant TTC de l'opération.

Lors de l'édition du **Riomont** d'octobre nous relations l'envergure des travaux à entreprendre pour la remise en ordre de notre église pour au final la ré-ouvrir au public en toute sécurité. Ces travaux se réaliseront cette année et se dérouleront en 2 opérations.

La première consistera à la sécurisation

Ce chantier se réalisera cette année et permettra la suppression du périmètre de sécurité et enfin l'accès de notre église au public.

MAIRIE

Les permanences d'ouverture au public ont lieu du lundi au vendredi de 11 h à 12 h 30

Le mardi de 16 heures à 19 heures (16 h à 18 h pendant les vacances scolaires)

le jeudi de 16 h 00 à 18 h 00 : permanence URBANISME

En dehors de ces horaires, merci de prendre rendez-vous

COMITÉ DE RÉDACTION

Jackie SORET

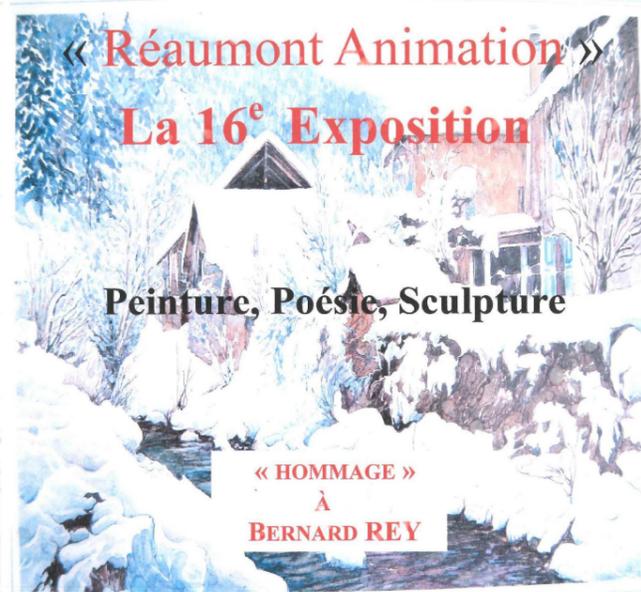
Directeur de publication : Brigitte LAURENT - ISSN 1274 - 7203 - Tirage : 450 exemplaires

Réalisation et impression sur papier recyclé - Mairie de Réaumont
MAIRIE DE REAUMONT

VIE ASSOCIATIVE et CULTURELLE

REAUMONT ANIMATION

MAISON DE L'ARBRE



Du 25 février au 5 mars

Avec la participation de l'école primaire de St. Blaise du Buis

Heures d'ouverture
Lundi au samedi de 14h à 18h
Dimanche de 10h à 18h

Salle des fêtes de Réaumont



Depuis 20 ans, la Fête des plantes de Réaumont est le rendez-vous incontournable des passionnés, et amateurs de plantes. Cette manifestation conviviale et printanière, qui a pris au fil des années de l'ampleur et présente au nombreux public, des producteurs végétaux, conférenciers, des ateliers, des

animations, des expositions, un forum association et librairie, des artistes, et des spectacles pour les enfants mettant ainsi en avant toutes les actions à entreprendre pour s'inscrire dans une démarche de protection de l'environnement, de développement durable et de sensibilisation à la sauvegarde de notre patrimoine végétal. En 2016, nous avons fêté nos 20 ans d'association en présentant deux manifestations par an, une fête des plantes et graines rares en avril et un Festival de l'Arbre en octobre.

A partir de 2017, nous ne présenterons plus qu'une seule fête par an
Le week-end du 1er et 2 avril 2017 aura donc lieu « 21ème Fête des Arbres, Plantes, et Graines » sur le thème « Les iris ».

Vous pourrez découvrir des conférences, de nombreux producteurs végétaux, sculpteurs, tourneurs sur bois, des animations sur le tressage des feuilles d'iris, des ateliers proposés pour les enfants et les adultes, des balades nature, une exposition photos sur les iris, et petits portraits potagers la (re) découverte à la grimpe d'arbres, une nouvelle formule de restauration ainsi que beaucoup d'autres surprises

Venez vivre avec nous ce merveilleux moment d'échanges, de rencontres, de convivialité, et surtout de joie et de bonne humeur. Notre entrée est gratuite.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter aux coordonnées ci-dessous :

Madame Val Patricia Présidente de l'Association La Maison de l'Arbre de Réaumont
22, Place de la Mairie
38140 Réaumont
Tél : 09 70 95 59 04

Mail : lamaisondelarbre38@gmail.com

Site internet : www.lamaisondelarbre.fr

Page Facebook : [Association la Maison de l'arbre](https://www.facebook.com/Association.La.Maison.de.l.arbre)

VIE COMMUNALE

ECOLE

Inscriptions 2017.2018



Dans le cadre du regroupement pédagogique des communes de Réaumont (maternelle) et Saint Blaise du Buis (élémentaire), les familles ayant **des enfants nés en 2014** doivent se présenter en mairie, pour effectuer leur préinscription, munies du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Les inscriptions seront effectuées auprès de Madame Florence MADINIER, Directrice, à partir du mois de mars de mars jusqu'à fin mai pour tout renseignement, précité, vous pouvez contacter Madame Florence MADINIER, au 04.76.91.53.93.

AU REVOIR BENJAMIN ...



Benjamin **SANCHEZ** a découvert le travail au service technique de la municipalité il y a 6 ans. Puis, il a suivi une formation au sein de la Maison Familiale et rurale de Chatte pour l'entretien des bâtiments, et en parallèle il a travaillé en alternance à Réaumont. Cet apprentissage auprès de Gaby et Lionel a été bénéfique pour lui: grâce à eux il a beaucoup appris "sur le terrain" et en 2015 il a réussi son CAP de maintenance en bâtiment. Son contrat s'est achevé le 31 décembre. Il a postulé auprès d'autres collectivités et c'est la ville de Moirans qui l'accueille dans son équipe des services techniques depuis le 1er février

Connaissant les facilités de Benjamin à s'adapter et sa gentillesse naturelle, nul doute qu'il sera apprécié par ses nouveaux employeurs.

UNE NOUVELLE ASSISTANTE MATERNELLE

TOUTES NOS FÉLICITATIONS à

Madame Marie Laure **REYMANN** qui vient d'obtenir son agrément d'assistante maternelle.

Pour tout renseignement, vous pouvez la joindre au :

06 09 87 00 40

CCAS

Les nouvelles orientations

Les membres du CCAS ont acté par délibération n° 02.2017, la possibilité pour les Aînés de la commune âgés de 70 ans et plus, de choisir **soit le repas annuel soit le colis de Noël.**

Cette décision financière permettra ainsi de consacrer l'enveloppe budgétaire affectée au CCAS, à des actions ciblées, en faveur des plus démunis.

Le repas des Aînés

Il aura lieu le samedi 18 mars 2017

Une invitation sera envoyée à toutes les personnes ayant 65 ans en 2017, et plus.

Expo- photos

Le CCAS organisera en novembre 2017 une expo - photos sur le thème

« Réaumont vu par les Réaumontois »

Vous êtes invités à saisir des clichés du village.

Le règlement vous sera transmis prochainement

A VOS APPAREILS !

Portage des repas

Vous pouvez bénéficier du portage des repas à votre domicile même temporairement (convalescence etc...)

Les commandes doivent être adressées au plus tard le jeudi avant 10 heures pour une livraison le lundi de la semaine suivante

Renseignements auprès du secrétariat de mairie

Autres aides

Les membres du CCAS sont à l'écoute de toutes personnes même en difficulté passagère

NETTOYAGE DE PRINTEMPS



Rendez-vous le **25 mars** devant la mairie, dès 9 heures pour tous les volontaires qui apprécient la douceur, le calme et l'environnement de notre commune et qui souhaitent nous aider (prévoir gants et bottes).

ROUTE SITUÉE DANS LA ZONE DE PRÉ IZARD

La commission voirie lance un appel à consultation auprès des habitants pour la dénomination de cette voie. Vous avez une idée, vous souhaitez la partager, merci de nous l'adresser soit par mail soit par courrier.



ROC JUDO

a le plaisir de vous informer de la manifestation qui aura lieu le

samedi 11 mars 2017

à partir de 8h à la salle des fêtes de Réaumont.

Nous vous attendons pour venir soutenir nos judokas...

Les horaires d'entraînement ont toujours lieu le vendredi soir :

A partir de **4 ans** (2 horaires possibles) : de 15h45 à 16h30 ou de 16h45 à 17h30.

Pour les plus de **6 ans** : de 17h30 à 18h30.

Pour les plus de **14 ans** et les **adultes** : de 18h30 à 20h ou de 20h à 21h30

Pour toutes informations :

Contactez le Président : Christophe **RODIER** – 04 76 05 10 69 – 06 79 70 47 34